



## Information et critères d'admission – Bourses CCAP

### Admissibilité

Être inscrit à temps plein à la session d'automne 2024 dans un établissement au Québec (école secondaire privée ou publique, professionnel, collégial, universitaire).

**Demeurer à une adresse sur le territoire de la CCAP (preuve de résidence obligatoire).**

Avoir complété et transmis le formulaire de dépôt de candidature et les documents requis d'ici le **22 septembre 2024 à 23h59**.

Avoir à son dossier scolaire actuel une moyenne égale ou supérieure à **60%** ou l'équivalent.

Les enfants et la famille immédiate des employés et des membres du conseil d'administration de la CCAP ne sont pas admissibles au programme.

Les participants ayant déposé une candidature qui n'a pas été retenue dans les années précédentes sont invités à participer de nouveau.

Puisque chaque parcours est différent, les candidatures atypiques sont les bienvenues.

### Détails des prix

- **Quatre (4) bourses de 1500 \$** pour les étudiants de **niveau postsecondaire** (professionnel, collégial, universitaire)
- **Quatre (4) bourses de 500 \$** pour les étudiants de **niveau secondaire**
- Payable au nom des candidats retenus.
- Non transférable. Montant non divisible.

### Pour s'inscrire

Les candidats doivent compléter et transmettre les documents suivants avant le 22 septembre 2024 à 23h59 par courriel à l'adresse [marketing@ccap.coop](mailto:marketing@ccap.coop) ou en personne aux bureaux de la CCAP situés au 20 860 boul. Henri-Bourassa (secteur Québec) et au 130 rue Désiré-Juneau (secteur Ste-Catherine). Possibilité de déposer votre dossier de candidature dans un casier intelligent accessible 24h/24 et 7 jours/7 à l'entrée de nos bureaux.



### **Votre dossier de candidature doit être composé de :**

- **Formulaire de dépôt de candidature**
- **Lettre de motivation ou vidéo** présentant votre parcours scolaire, professionnel et/ou personnel; l'intérêt et les raisons qui ont motivé le choix de votre programme d'études si applicable; vos objectifs de carrière ainsi que les moyens pour y arriver et les raisons pour lesquelles vous considérez être le meilleur candidat pour devenir récipiendaire d'une bourse CCAP (lettre de motivation : maximum 2 pages; vidéo : maximum 3 minutes)
- **Une copie de votre dernier bulletin scolaire à jour**
- **Une preuve d'inscription à temps plein pour l'automne 2024**
- **Une preuve de résidence** (toute pièce nous indiquant votre adresse de résidence: bulletin, permis de conduire, facture de téléphone cellulaire, compte d'Hydro-Québec, etc.)

*Tout dossier incomplet pourrait être rejeté.*

### **Critères de sélection et choix des récipiendaires**

Un comité de sélection évaluera les demandes selon les critères suivants en complétant une grille d'évaluation chiffrée:

- Exprimer un besoin financier;
- Illustrer sa passion pour son programme d'études et son dévouement dans la poursuite de son cheminement scolaire;
- Démontrer son implication dans le milieu que ce soit par le biais de ses études, d'activités communautaires, bénévoles, caritatives, sportives ou autres jugées pertinentes;
- Montrer un rendement scolaire qui met en lumière les efforts et la détermination à atteindre la réussite professionnelle.

Le choix des récipiendaires sera établi en fonction des candidatures ayant obtenu la plus haute note totale des grilles d'évaluation des membres du comité. En cas d'égalité, les membres du comité pourront exercer leur droit de veto et prendre une décision finale après discussion.

Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Si une demande est jugée inappropriée à l'unanimité par le comité évaluateur, elle peut être rejetée, et ce, même si le nombre de candidatures est inférieur au nombre de bourses disponibles. Si le nombre de candidatures éligibles reçues est inférieur au nombre de bourses disponibles, la CCAP se réserve le droit de ne pas les attribuer dans son ensemble.



## **Échéancier**

**Période de dépôt de candidature** : du 3 au 22 septembre 2024

**Délibération du comité** : semaine du 23 septembre 2024

**Les récipiendaires seront contactés par téléphone** : semaine du 23 septembre 2024

**Annonce publique des gagnants** : semaine du 30 septembre 2024

**Évènement officiel de remise des bourses aux récipiendaires** : semaine du 21 octobre 2024

## **Engagement des récipiendaires**

En acceptant leur prix, le(s) gagnant(s) autorise(nt) les organisateurs et leurs représentants à utiliser, le cas échéant, leur nom, leur image, leurs déclarations relatives au prix, leur lieu de résidence et leur voix à des fins publicitaires ou promotionnelles, et ce, sans rémunération.

En cas de non-respect des conditions du concours (par exemple, si le gagnant ne suit pas des cours au courant de la session d'automne 2024 la CCAP se garde le droit de recouvrer les sommes remises).

## **Conditions générales**

Les organisateurs de ce concours se réservent le droit, à leur entière discrétion, d'annuler, de modifier, de terminer ou de suspendre le présent concours dans sa totalité ou en partie dans l'éventualité où il se manifeste un virus, un « bogue » informatique, une intervention humaine non autorisée ou tout autre cause hors du contrôle des organisateurs pouvant corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le déroulement normal du concours. Dans un tel cas, aucune responsabilité ne pourra leur être imputée.

La CCAP n'est pas responsable des participations perdues, mal acheminées ou en retard, ou de toute défaillance du système informatique.

Le masculin est employé afin d'alléger le contenu du formulaire.

Tout dossier déposé est confidentiel et seul le comité y a accès. Les copies des dossiers seront détruites après le concours.